

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

VINGTIÈME SESSION

Documents officiels

**PREMIÈRE COMMISSION, 1393^e
SÉANCE**

Jeudi 2 décembre 1965,
à 10 h 50



NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 28 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Question du désarmement général et complet: rapports de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (suite)</i>	
<i>Discussion générale (suite)</i>	239

Président: M. Károly CSATORDAY (Hongrie).

POINT 28 DE L'ORDRE DU JOUR

Question du désarmement général et complet: rapports de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement (suite) [A/5731-DC/209, A/5986-DC/227; A/C.1/L.347, L.348/Rev.1]

DISCUSSION GENERALE (suite)

1. M. TSARAPKINE (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que l'examen des rapports de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement impose à la Commission une tâche pratiquement irréalisable: établir le bilan des activités de cet organe officiel. Or, il n'y a ni bilan ni rien à analyser, puisque les membres du Comité n'ont pu jusqu'ici parvenir à s'entendre sur la façon de résoudre les problèmes du désarmement.

2. La course aux armements s'accélère et la tension internationale s'aggrave. C'est ainsi que les Etats-Unis et leurs alliés renforcent chaque jour leur potentiel militaire. Le budget des Etats-Unis prévoit pour 1966, au titre des dépenses militaires directes ou indirectes, une somme d'environ 60 milliards de dollars. Au cours des quatre années écoulées, les forces nucléaires stratégiques des Etats-Unis ont triplé. Leurs unités spéciales d'intervention, spécialement entraînées pour les guerres non déclarées, ont été augmentées de huit fois; le nombre des divisions sur pied de guerre s'est accru de 45 p. 100; les effectifs de l'infanterie de marine ont été renforcés de 15 000 hommes; la capacité offerte au transport des troupes par voie aérienne a doublé; il en est de même de la puissance de feu des forces aériennes tactiques. Les effectifs sous les drapeaux sont les plus élevés qu'aient connus les Etats-Unis depuis la fin de la seconde guerre mondiale. A l'heure actuelle, ce pays maintient à l'étranger plus d'un million de soldats, soit plus du tiers de ses forces armées, et s'attache à perfectionner les armes nouvelles et à exploiter l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires.

3. On ne saurait dissocier ces préparatifs militaires des tendances agressives que manifestent depuis

quelque temps les milieux dirigeants des Etats-Unis et qui consistent à s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats et à écraser par la force les mouvements de liberté et d'indépendance des peuples. Ces mêmes milieux ne cachent pas que cette recrudescence de préparatifs militaires est directement liée à l'intensification de la guerre menée au Viet-Nam, pour laquelle les Etats-Unis dépensent des milliards de dollars, rappellent des réservistes et accélèrent la fabrication d'avions, de porte-avions et d'autre matériel de guerre. L'effectif des troupes américaines au Viet-Nam va être porté à 300 000 hommes au cours des prochains mois et atteindra le demi-million l'été prochain.

4. A l'heure actuelle, les Etats-Unis sont engagés dans un immense programme de modernisation de leurs forces armées, modernisation rendue nécessaire par la guerre qu'ils mènent au Viet-Nam. Des plans prévoient la fabrication, pour une période de 5 ans, de nouveaux modèles de chars, d'hélicoptères et d'avions, de munitions et d'autres équipements, le tout représentant une dépense de 16 milliards de dollars, montant plus de deux fois supérieur aux dépenses correspondantes de l'exercice précédent. En janvier 1966, les crédits supplémentaires demandés au Congrès au titre du budget militaire doivent atteindre 7 milliards de dollars, alors que le Pentagone s'est déjà vu accorder 700 millions de dollars supplémentaires en 1964 et 1 milliard 700 millions en 1965. En juillet 1965, il a été décidé d'augmenter les forces armées de 340 000 hommes.

5. Cet exemple est suivi par d'autres partenaires des Etats-Unis, et en particulier par la République fédérale d'Allemagne. C'est ainsi qu'au début de l'année en cours la Bundeswehr a été définitivement constituée. Elle comprend 7 divisions d'infanterie motorisées, 3 divisions blindées, 1 division de troupes de montagne et 1 division aéroportée. L'Allemagne occidentale, qui dispose d'avions de combat supersoniques, possède 5 escadrilles de bombardiers lourds, 3 escadrilles de bombardiers légers, 2 escadrilles d'avions de chasse, 3 escadrilles d'avions de transport et 3 escadrilles d'appareils de reconnaissance. Elle renforce constamment sa marine de guerre. Deux formations de l'armée d'Allemagne occidentale sont déjà dotées de fusées Pershing à moyen rayon d'action pouvant transporter des ogives nucléaires, tandis que 6 groupes d'artillerie sont dotés de fusées Nike et 9 de fusées Hawk. L'effectif total de la Bundeswehr est de 500 000 hommes et les dépenses directes qu'elle entraîne représentent 21 milliards de marks pour 1965.

6. M. Tsarapkin rappelle que sa délégation s'est déjà étendue, lors du débat consacré à la non-prolifé-

ration des armes nucléaires, sur le danger que font courir au monde les plans tendant à donner aux revanchards allemands l'accès à ces armes. La situation est grave car les derniers renseignements recueillis indiquent que la République fédérale d'Allemagne maintient ses prétentions et exige de disposer, elle aussi, d'armes nucléaires au sein de l'OTAN. Le fait que toute cette agitation a lieu alors même que l'Assemblée générale examine la question de la non-prolifération de ces armes révèle le double jeu des Etats-Unis et montre qu'il existe un abîme entre les déclarations faites par les représentants de ce pays et les actes de leur gouvernement.

7. La position négative des Etats-Unis et de certains de leurs alliés, résultat d'une politique extérieure agressive, est la cause de l'impasse où se trouvent les délibérations du Comité des dix-huit puissances, qui n'a réussi ni à formuler un programme de désarmement général et complet, ni même à s'entendre sur des mesures partielles de désarmement ou de limitation des armements. Les Etats-Unis reconnaissent en paroles la nécessité d'un accord dans ce domaine, mais s'opposent en fait à la mise au point d'un programme efficace. Le but de leurs propositions est au fond de parvenir à un désarmement qui leur permette de conserver intactes leur énorme machine de guerre et la structure actuelle des forces armées occidentales, de maintenir leurs bases et leurs troupes à l'étranger, de se réserver une complète liberté d'action quant à l'emploi des véhicules d'armes nucléaires et, enfin, de pouvoir accroître encore leurs dépenses dans ce domaine. En d'autres termes, les Etats-Unis voudraient pouvoir à tout moment, au cours du processus de désarmement, déclencher une guerre nucléo-balistique.

8. Il serait naïf de croire que l'absence de progrès en matière de désarmement provient des divergences relatives au contrôle du désarmement. La seule cause doit être trouvée dans le refus des Etats-Unis à désarmer.

9. L'évolution des indices économiques aux Etats-Unis depuis 50 ans montre que les périodes de prospérité ont toujours coïncidé avec les guerres auxquelles ce pays a participé. Il en a été ainsi pendant la première et la seconde guerre mondiale, pendant la guerre de Corée et, à l'heure actuelle, au cours de la guerre que les Etats-Unis mènent au Viet-Nam. Les milieux financiers américains s'en réjouissent, espérant que l'intensification de la guerre au Viet-Nam activera l'économie et leur permettra d'encaisser de nouveaux milliards. On se souviendra que le président Eisenhower, en 1960, a mis en garde son pays contre le danger que lui faisait courir l'influence toujours croissante exercée par les milieux militaires et économiques. On se demande si l'économie des Etats-Unis a besoin de la guerre pour fonctionner normalement.

10. Au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS, a indiqué (1335^e séance plénière) que c'était l'opposition des tendances politiques, et non les difficultés techniques de réalisation, qui paralysait les travaux du Comité des dix-huit puissances. La politique étrangère agressive des Etats-Unis et, par voie de conséquence, l'attitude négative

de leurs représentants empêchent de tirer parti du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, signé à Moscou le 5 août 1963^{1/}.

11. L'attitude de l'Union soviétique, au contraire, part du principe que le désarmement implique avant tout un accord sur les mesures propres sinon à supprimer, tout au moins à limiter les risques de guerre nucléaire. C'est pour cette raison qu'elle propose la destruction de tous les véhicules d'armes nucléaires, à l'exception d'un nombre strictement limité de fusées intercontinentales, de fusées anti-fusées et de fusées antiaériennes sol-air, ainsi que des ogives nucléaires correspondantes, que l'Union soviétique et les Etats-Unis conserveraient jusqu'à la troisième et dernière étape du désarmement.

12. Cette proposition soviétique, qualifiée par simplification de "parapluie nucléaire", représente une concession à l'égard des puissances occidentales, qui avaient manifesté des craintes pour leur sécurité au cas où dès la première étape tous les véhicules d'armes nucléaires seraient détruits, comme l'avait proposé l'Union soviétique. Pour marquer sa bonne volonté, celle-ci a tenu compte des appréhensions manifestées par l'autre partie, quoiqu'elle considère que le désarmement total et la liquidation complète des armes nucléaires constituent à cet égard la meilleure des garanties. En acceptant le maintien de ce parapluie nucléaire, l'Union soviétique a fait savoir que le nombre d'armes nucléaires devait être limité pour ne plus constituer, à l'avenir, une menace pour un Etat quelconque, mais uniquement un moyen de dissuasion. Cette attitude a été appuyée par les pays non alignés membres du Comité des dix-huit puissances. Jusqu'ici, les Etats-Unis n'ont pas indiqué s'ils acceptaient en principe cette solution de compromis en tant que base de négociations pour régler le problème que pose la suppression des véhicules et réduire ainsi le risque de guerre nucléaire. M. Tsarapkin ne croit pas que cette position des Etats-Unis tienne au fait qu'ils n'aient pas compris le fond de l'attitude de l'Union soviétique, celle-ci ayant fourni à plusieurs reprises des explications circonstanciées. A cause de leur politique impérialiste et agressive, les Etats-Unis n'ont pas intérêt à parvenir à un accord de désarmement général, mais plutôt à renforcer le potentiel militaire et à aggraver la tension internationale, et c'est la raison de leur comportement négatif.

13. L'Union soviétique est disposée à accepter toute méthode réaliste qui permettrait de poursuivre la discussion d'un programme de désarmement général et complet. S'il semble utile à certains Etats de remettre à plus tard la discussion de la première étape du désarmement, l'Union soviétique est prête à participer à l'élaboration d'un programme de désarmement général en commençant, comme l'a proposé la délégation suédoise au Comité des dix-huit puissances, non par la première, mais par la troisième étape, à propos de laquelle les positions des parties intéressées convergent davantage. Elle est prête à accueillir toute idée ou proposition constructive et se prononce pour la mise en œuvre, le plus tôt

^{1/} Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, 1963, No 6964.

possible, de mesures partielles qui permettraient de freiner la course aux armements, de réduire la tension internationale et de préparer le terrain pour des mesures de désarmement plus radicales. Les propositions que l'Union soviétique a faites dans ce domaine figurent d'ailleurs dans le mémorandum soumis le 7 décembre 1964 à l'Assemblée générale lors de la dix-neuvième session (A/5827)^{2/}. Ces propositions tiennent compte des considérations émises par divers Etats, tant au Comité des dix-huit puissances qu'en dehors de celui-ci. Certaines d'entre elles — celle notamment qui concerne la non-prolifération des armes nucléaires et l'arrêt des essais souterrains — ont déjà été discutées par la Première Commission. La question de l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires a été renvoyée par la Commission au Comité des dix-huit puissances sur la demande de l'Ethiopie. L'Union soviétique, qui s'est prononcée pour l'application de cette mesure dès les premiers jours de l'ère atomique, estime qu'elle constitue un premier pas vers l'élimination de toutes les armes nucléaires et appuie également les propositions faites par d'autres pays, dont l'Ethiopie et la République populaire de Chine. La délégation soviétique est d'avis que l'Assemblée générale pourrait contribuer au progrès des négociations en invitant tous les Etats, et notamment les puissances nucléaires, à conclure un accord international sur l'interdiction des armes nucléaires. Pour faciliter cet accord, l'Union soviétique est prête à s'engager à ne pas utiliser la première ce type d'armes si le même engagement est souscrit par les autres puissances nucléaires.

14. M. Tsarapkin aborde ensuite la question des forces armées et des bases militaires en territoire étranger, estimant qu'elles mettent en danger la paix internationale. Les actes d'agression des Etats-Unis au Viet-Nam et ailleurs sont liés à l'utilisation des forces armées et des bases militaires américaines en territoire étranger, notamment au Viet-Nam du Sud, à Taiwan, en Thaïlande, en Corée du Sud et à Okinawa. D'autre part, le maintien de la base américaine de Guantánamo est une source de tension dans la région des Antilles. En Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe, les bases militaires étrangères constituent des points d'appui du néo-colonialisme. M. Tsarapkin cite à ce propos un extrait de la déclaration publiée par la deuxième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, réunie au Caire, en octobre 1964, où il est dit que les bases militaires étrangères constituent, dans la pratique, un moyen de pression contre les pays sur le territoire desquels elles se trouvent et les empêchent de s'émanciper et de se développer selon leurs concepts idéologiques, politiques, économiques et culturels propres.

15. Les bases américaines, qui sont les plus nombreuses, s'étendent sur tout le globe, à plusieurs milliers de kilomètres du territoire national des Etats-Unis. Ce système comporte des installations de lancement de fusées à ogive nucléaire, des bases d'aviation stratégiques, des bases navales, des bases pour sous-marins classiques et sous-marins atomiques munis de fusées Polaris, de même que des dépôts de matériel militaire et un nombre considérable de

hangars et de polygones d'essais. Selon les renseignements publiés par la presse des Etats-Unis, ces derniers possèdent à l'étranger plus de 2 000 bases ou installations militaires, dont 150 environ sont particulièrement importantes. Ils ont dépensé de 1953 à 1963 99 milliards de dollars pour leur entretien et leur fonctionnement. On assiste à l'heure actuelle à l'augmentation et à la modernisation de ces bases, qui sont dotées d'armes nucléaires et de fusées. C'est ainsi que le 6 août 1965 la Chambre des représentants a approuvé un crédit de 58 millions de dollars destiné à l'aménagement des bases américaines situées notamment en Extrême-Orient.

16. Les Etats-Unis ont également accéléré la construction de sous-marins munis de fusées Polaris, lesquels constituent, en fait, des bases mobiles, leur chiffre devant atteindre 41 unités en 1967. Deux bases ont déjà été aménagées à leur intention, une en Ecosse et l'autre en Espagne. Une autre est en construction dans l'île de Guam. Récemment, l'annonce que les Etats-Unis et le Royaume-Uni s'apprétaient à aménager dans ce but un atoll, l'atoll Diego García, de l'océan Indien a provoqué une protestation de la part de l'Inde.

17. L'Union soviétique appuie les demandes des peuples des anciennes colonies en vue de la liquidation immédiate des bases militaires installées sur leur territoire, notamment de celle d'Aden, que les puissances coloniales utilisent pour renforcer leur domination et écraser les mouvements de libération nationale. De l'avis de la délégation soviétique, la présence de bases militaires américaines équipées d'armes nucléaires en Europe occidentale représente une grave menace pour la paix et la sécurité. Les Etats-Unis y disposent de 5 000 ogives nucléaires et s'apprent à porter ce chiffre à 6 000. La présence de forces américaines au Japon et en Corée du Sud constitue également un danger. L'Union soviétique demande l'évacuation de toutes les bases militaires en territoire étranger, y compris celles des sous-marins munis de fusées Polaris, et le rappel de toutes les forces armées à l'intérieur des frontières de leur pays.

18. Il est encore une autre question importante, celle de la réduction des budgets militaires. L'Union soviétique a, à cet égard, donné l'exemple en réduisant le sien de 600 millions de roubles en 1964 et de 500 millions en 1965. Un accord dans ce domaine serait particulièrement souhaitable et salutaire et permettrait de limiter la course aux armements, de ralentir le rythme auquel s'accumulent les armes de destruction massive et d'assainir considérablement le climat international. La réduction des budgets militaires serait une preuve du désir sincère des Etats de choisir la voie du désarmement. Il y a quelques années, les Etats-Unis envisageaient de prendre des mesures dans ce sens, mais ils y ont renoncé par la suite.

19. D'autres considérations militent en faveur de la réduction immédiate des budgets militaires. Celle-ci est en effet, par comparaison, une mesure d'application aisée. La conclusion d'un accord sur ce point n'exige ni la solution de nombreux problèmes ni la révélation réciproque des systèmes de défense. Un tel accord ne bouleverserait pas le rapport des forces existant, n'apporterait aucun avantage militaire à

^{2/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-neuvième session, Annexes, annexe No 9.

l'une ou à l'autre des parties et ne porterait pas atteinte à leur sécurité. Il permettrait en outre d'affecter à des activités pacifiques une partie au moins des dépenses militaires. La réduction de ces dernières profiterait à tous les pays, et seuls y perdraient ceux que les peuples appellent les "marchands de canons".

20. M. Tsarapkin constate qu'au cours des discussions qui ont eu lieu à l'Assemblée générale et au Comité des dix-huit puissances les propositions visant à réduire les dépenses militaires ont suscité un vif intérêt. Les conditions sont donc favorables au règlement de ce problème.

21. Le Gouvernement soviétique propose aux grandes puissances de réduire leur budget militaire de 10 à 15 p. 100 ou de tout autre pourcentage qui serait convenu; il envisage, au cas où un accord sur ce point se réaliserait, d'utiliser une partie des ressources ainsi libérées en faveur des pays en voie de développement.

22. La délégation soviétique estime que le désarmement constitue un des problèmes fondamentaux de l'époque actuelle et un de ceux qui touchent les intérêts vitaux de tous les peuples. Alors que des milliers d'êtres humains souffrent de la faim, de la misère et de la maladie, la course aux armements entraine un gaspillage de ressources matérielles immenses et ne peut logiquement aboutir qu'à la guerre. Tout retard apporté à la solution de ce problème augmente encore le danger d'un conflit universel. La réalisation de mesures pratiques dans ce domaine permettrait de libérer des ressources considérables qui pourraient être employées à accélérer le développement économique de tous les pays et à favoriser le progrès de la science et de la technique dans l'intérêt de tous; elle élèverait le niveau de vie tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement.

23. Selon des évaluations autorisées, les dépenses militaires du monde s'élevaient encore récemment à 120 milliards de dollars par an. Un accord prévoyant la réduction de 10 p. 100 seulement des budgets militaires représenterait donc d'immenses avantages pour le développement économique. La somme ainsi disponible devrait suffire à faire disparaître en 20 ans, dans les régions pauvres du globe, la faim, la maladie et l'analphabétisme. Elle suffirait à faire construire 48 complexes industriels tels que l'usine métallurgique construite en Inde, ou encore 8 centrales électriques géantes, comme celle du barrage d'Assouan. Elle suffirait encore à installer 15 à 20 centres de production d'énergie d'un intérêt mondial, notamment dans les bassins des grands fleuves d'Asie et d'Afrique, dans la cordillère des Andes et sur les grands fleuves d'Amérique latine. Or, selon un économiste suédois, les dépenses militaires mondiales sont actuellement de l'ordre de 200 milliards de dollars par an. C'est pourquoi les idées et les plans de désarmement ne devraient plus donner lieu à d'interminables discours, mais déboucher sur des mesures concrètes. La délégation soviétique rend hommage aux pays non alignés, à ceux notamment qui font partie du Comité des dix-huit puissances, pour les observations précieuses qu'ils ont formulées et qui devraient permettre de faire progresser les négocia-

tions sur le désarmement. Elle se félicite de l'unanimité qu'a recueillie l'idée de réunir une conférence mondiale du désarmement, qui, sans aucun doute, aidera à trouver de nouvelles méthodes pour résoudre ce problème et elle espère que, de son côté, le Comité des dix-huit puissances tirera les conclusions qui s'imposent des discussions qui se sont déroulées à l'Assemblée générale.

24. L'Union soviétique est résolue à œuvrer de toutes ses forces pour parvenir au désarmement général et, tant que ce problème vital ne sera pas résolu, elle cherchera à faire adopter des mesures propres à ralentir la course aux armements et à amener une détente internationale.

25. M. OBI (Nigéria) dit que la principale tâche dont a été chargée la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement est l'élaboration d'un traité sur le désarmement général et complet. Chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui qu'étant donné le degré de perfectionnement qu'ont atteint les armes nucléaires, chimiques et bactériologiques, ainsi que les armes de type classique, le seul espoir de paix et de sécurité véritables est dans un monde complètement désarmé. Le désarmement général et complet est devenu, pour notre planète, une nécessité absolue. Consciente de ses responsabilités envers l'ONU et envers l'humanité dans son ensemble, la Nigéria poursuivra donc les efforts qu'elle a toujours déployés en faveur de négociations qui permettraient d'atteindre ce but.

26. A la 78ème séance de la Commission du désarmement, le 11 mai 1965, la délégation de la Nigéria a exprimé l'opinion que toute solution du problème du désarmement général et complet devrait s'inspirer de deux principes fondamentaux. En premier lieu, aucun accord, une fois en vigueur, ne devrait avoir pour effet de rompre l'équilibre des puissances au point de mettre en danger la sécurité que l'on cherche précisément à donner au monde. Cela s'applique non seulement à l'élimination des armes nucléaires et de leurs véhicules mais aussi à la réduction des quantités d'armes de type classique et autres éléments constitutifs de la puissance militaire, car il est bien évident qu'un accord qui laisserait à une puissance quelconque la ressource d'avoir recours aux armes de type classique non seulement n'atteindrait pas son but mais risquerait de conduire à un conflit nucléaire, quand bien même l'élimination des armes nucléaires serait en cours. Il y a donc un rapport direct entre l'élimination des armes nucléaires et de leurs véhicules et la réduction, en vue de leur élimination, des armes de type classique, la réciproque étant également vraie. Les deux éléments, nucléaire et non nucléaire, de la puissance militaire sont donc inséparables, de même qu'ils sont indissolublement liés à l'établissement d'un système efficace de maintien de la paix, dont la nature variera au fur et à mesure que le désarmement progressera. En deuxième lieu, le problème des armes nucléaires et de leurs véhicules non seulement mérite la priorité, mais se place dans une catégorie à part. C'est pourquoi la Nigéria, qui a toujours accueilli favorablement toute mesure visant à rapprocher les positions des deux camps adverses, appuie chaleureusement, comme elle l'a déjà fait à Genève, les deux modifications apportées

par M. Gromyko^{3/} au programme proposé par l'Union soviétique pour l'élimination des véhicules d'armes nucléaires. Elle est même disposée à appuyer un plan encore plus radical pourvu qu'il libère le monde du cauchemar nucléaire sans que l'équilibre des puissances soit dangereusement rompu au cours du processus de désarmement général et complet.

27. Pour trouver une solution au problème du désarmement général et complet, et en particulier à l'élimination des armes nucléaires et de leurs véhicules, il est absolument nécessaire que les Nations Unies soient parfaitement informées des aspects techniques de la question de façon à pouvoir évaluer comme il convient les diverses propositions dont elles sont saisies et trouver la solution la plus efficace. Toute négociation en vue du désarmement doit tenir compte des opinions et des craintes de tous les intéressés en même temps qu'elle ne doit laisser inexplorée aucune possibilité de rapprocher les positions adverses ou de faciliter la recherche d'un compromis en faisant la lumière sur la situation. Aux dernières réunions de la Commission du désarmement en 1965, il est apparu qu'un examen détaillé et approfondi des divers problèmes ayant trait à l'élimination des véhicules d'armes nucléaires allait enfin être entrepris par un organe approprié. La délégation de la Nigéria a alors fait des propositions au sujet du mandat de cet organe^{4/}, car elle estime que sa tâche doit être clairement définie si l'on veut éviter que les discussions soient simplement transférées d'un organe à l'autre.

28. Le Comité des dix-huit puissances, ayant reconnu dès le début des négociations que des mesures partielles ou connexes contribueraient à diminuer la tension internationale et permettraient d'atteindre plus facilement le but du désarmement général et complet, a été saisi de neuf propositions par l'Union soviétique et de cinq propositions par les Etats-Unis. La Nigéria est d'avis que celles de ces mesures qui seront le plus facilement acceptables devraient être prises sans délai dans l'espoir que les accords ainsi conclus, s'ils sont appliqués, auront un effet psychologique et politique qui permettra de mener à bien plus aisément les négociations sur les mesures connexes plus délicates et, finalement, le désarmement général et complet. Toutefois, lesdits accords devront être significatifs et ne pas donner l'impression qu'ils ont été conclus parce qu'ils convenaient aux super-puissances.

29. Compte tenu de tous ces facteurs, la délégation de la Nigéria est vivement en faveur des mesures les plus susceptibles de mettre fin à la course aux armements et de mener à la destruction de certains armements. Elle appuie donc vivement la proposition soviétique tendant à réduire les budgets militaires, comme la Nigéria le demande depuis longtemps, non seulement parce qu'il pourrait être fait meilleur

usage des économies considérables ainsi réalisées mais parce que c'est un moyen courageux et réaliste de freiner la course aux armements. Une réduction contrôlée des budgets militaires semble d'autant plus indiquée dans l'état actuel des choses qu'elle laisserait aux puissances intéressées le choix de décider quels armements réduire, ce qui permettrait de conserver l'indispensable équilibre des puissances. La délégation de la Nigéria considère en outre comme l'une des mesures connexes les plus radicales et les plus hardies proposées jusqu'ici la proposition des Etats-Unis tendant à un blocage contrôlé du nombre et des caractéristiques des véhicules stratégiques d'armes nucléaires. Il est à espérer que cette proposition fera sans tarder l'objet d'un examen approfondi de la part du Comité des dix-huit puissances, car, si elle était adoptée, cette mesure faciliterait grandement l'application d'un éventuel accord sur la non-prolifération des armes nucléaires. La délégation de la Nigéria regrette par ailleurs qu'un accord sur le ralentissement de la production de matières fissiles, la réduction de la quantité de ces matières et leur affectation à des fins pacifiques n'ait pas encore été conclu, comme l'attitude des puissances nucléaires l'avait laissé espérer au début de l'année 1964.

30. Depuis plus de trois ans que des efforts sérieux sont faits au sein du Comité des dix-huit puissances pour enrayer la course aux armements, aucune destruction d'armes n'a eu lieu en application d'un accord, en dépit des efforts des participants aux négociations, de la pression exercée par l'ONU et d'autres organisations telles que l'Organisation de l'unité africaine et la deuxième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, ainsi que des déclarations vertueuses des grandes puissances. Cette situation est inquiétante et on en vient à douter de la bonne volonté des grandes puissances. C'est à elles qu'il appartient de convaincre les sceptiques en traduisant leurs bonnes intentions dans la pratique et en concluant sans délai un accord en vue de la destruction d'armements. Comme la délégation de la Nigéria a déjà eu l'occasion de le souligner, les deux propositions visant à supprimer en tout ou en partie l'aviation de bombardement, faites respectivement par les Etats-Unis et l'Union soviétique, ne sont pas contradictoires mais pourraient au contraire se compléter. Même la destruction d'armes désuètes serait très utile car ces armes ne sont en fait périmées que pour les grandes puissances et restent entre les mains d'autres puissances des instruments de guerre redoutables qui risquent de rompre l'équilibre actuel dans certaines régions du monde au moins. Toutefois, un accord en la matière devrait également prévoir la destruction d'armes modernes, comme les missiles. La délégation de la Nigéria, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour amener les deux super-puissances à s'entendre sur toutes les questions de désarmement. Elle se réserve le droit de reprendre ultérieurement la parole au sujet des projets de résolution dont est saisie la Commission.

31. M. BAROODY (Arabie Saoudite) félicite le Comité des dix-huit puissances de ses efforts sincères, dont témoigne son rapport du 22 septembre 1965 (A/5986-DC/227). Il rappelle qu'au cours des dernières années les grandes puissances n'ont cessé de protester de

^{3/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-septième session, Séances plénières, 1127ème séance, par. 75 à 77; et *ibid.*, dix-huitième session, Séances plénières, 1208ème séance, par. 137.

^{4/} Voir le document de travail présenté le 14 juillet 1964 par la Nigéria au Comité des dix-huit puissances (ENDC, 136, mimeographié); voir également Documents officiels de la Commission du désarmement, Supplément de janvier à décembre 1964, document DC, 209, annexe 1, sect. N (ENDC/144).

leur désir de paix tout en continuant à augmenter leurs armements, comme l'ont fait aussi du reste des puissances moins importantes. M. Baroody fait un parallèle entre la période d'entre les deux guerres, c'est-à-dire celle de la Société des Nations, et la période qui a suivi 1945, et qu'on pourrait appeler l'ère des Nations Unies. Il constate que malgré la bonne volonté, malgré les conférences, l'homme a continué d'inventer des engins toujours plus destructifs et que les pays sitôt les guerres finies ont repris leur course aux armements. La façon dont on étudie la question du désarmement général et complet se trouve donc malheureusement en contradiction avec la réalité du monde d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas de désarmement général puisqu'il ne porte que sur certaines armes, comme les armes atomiques, ni d'un désarmement complet puisque deux Etats ne participent pas aux délibérations. Il faut se féliciter d'une reprise des négociations au Comité des dix-huit puissances, mais la conférence projetée pour 1967 ne semble pas se présenter sous d'heureux auspices, car on cherche à l'étouffer dans l'œuf. En tout état de cause, il est bon que les discussions se poursuivent et qu'en dehors des considérations d'ordre technique, qui sont surtout l'apanage des grandes puissances, les petits pays fassent entendre la voix de la morale, ne fût-ce que dans l'espoir qu'elle réveillera la conscience de l'humanité et qu'elle fera comprendre également à ce grand pays d'Extrême-Orient que l'homme n'a plus le choix et qu'il faut arriver à un accord.

32. Passant à l'examen du rapport du Comité des dix-huit puissances en date du 17 septembre 1964 (A/5731-DC/209), M. Baroody note que tous semblent généralement d'accord pour penser que le retrait des troupes se trouvant dans le territoire d'autres pays pourrait contribuer au désarmement mondial, encore que, selon lui, la non-intervention dans les affaires d'autres Etats ne constituerait qu'un prélude au désarmement. Quant à la réduction des budgets militaires, il faut encore déterminer la part consacrée à l'entretien de l'armée, compte non tenu des armes et des munitions, et tenir compte aussi de l'indice des prix, non pas sur la base des crédits utilisés, mais en fonction des coûts de la main-d'œuvre, lesquels varient d'un pays à l'autre; c'est là un aspect de la question qui n'a pas été suffisamment étudié et que l'on ne saurait négliger, une simple comparaison des chiffres ne donnant qu'une vue incomplète de la situation. D'autre part, la réduction des budgets militaires ne permet pas de mesurer ce qu'un pays fait, ouvertement ou non, pour renforcer son arsenal; on peut concevoir qu'il fabrique par exemple des armes diaboliques d'un prix relativement négligeable, qu'il s'agisse d'onde supersonique ou de substances destinées à la guerre bactériologique ou chimique. La réduction du budget militaire ne représente donc pas une étape concluante dans la voie du désarmement complet.

33. On a parlé aussi de la conclusion d'un pacte de non-agression entre les pays membres de l'OTAN et ceux qui sont membres de l'Organisation du Traité de Varsovie, et il s'agirait là, dans les circonstances actuelles, d'un des facteurs les plus encourageants pour un désarmement éventuel, non pas général et complet mais aussi complet qu'il peut l'être pour

une région déterminée. Il y a enfin la question de la diffusion des armes nucléaires; assurément le traité d'interdiction partielle représente un progrès, mais c'est un progrès tout en surface puisque deux grandes puissances procèdent à des essais et qu'on continue les essais souterrains — on se demande du reste pourquoi, du moment que les arsenaux actuels suffisent déjà à détruire l'humanité entière. Il ne faut donc pas se payer de mots; depuis 1945, les Nations Unies sont censées constituer une tribune libre où s'échangeraient franchement les idées et les opinions, et non plus un instrument de duperie, caractéristique des guerres du passé. Il est un proverbe arabe qui dit que la guerre est l'art de tromper; ce proverbe est encore valable aujourd'hui car, même à l'ère des Nations Unies, le monde est le théâtre de guerres non déclarées, et le secret dont s'entoure la gestation d'engins de guerre nouveaux et diaboliques est bien dans la ligne du proverbe arabe. Dès lors, où sont les espoirs que les Nations Unies avaient fait naître en 1945 à l'horizon de San Francisco? Quand s'arrêtera-t-on de pratiquer l'art de tromper, quand comprendra-t-on que la mort est une, et qu'elle risque d'engouffrer l'humanité entière?

34. Quant aux causes de l'impasse où piétine la question du désarmement général et complet, elles tiennent à trois facteurs. Le premier est que toutes les principales puissances travaillent fiévreusement à obtenir ce qu'elles considèrent comme la parité avec leurs rivales, et c'est cette absence de parité qui constitue l'un des principaux obstacles au progrès dans la voie d'un désarmement général et complet. Il y a ensuite le fait que les principaux Etats, comme aussi les petits pays, continuent systématiquement de fonder leur politique sur l'équilibre des forces, concept adopté depuis le XVI^{ème} siècle comme l'un des plus propres à éviter la guerre. Enfin, l'ONU n'est pas parvenue jusqu'à présent à supplanter ce système d'équilibre des forces, pas plus que n'y avait réussi la Société des Nations, et ce pour la seule raison que quantité de pays peu développés sont amenés à changer leur position du jour au lendemain sous la pression de telle ou telle grande puissance. Mais du jour où les grandes puissances se mettront d'accord et feront du Conseil de sécurité le lieu où se décidera la guerre ou la paix, les petits pays devront se résigner à l'idée d'un monde divisé en deux ou trois sphères d'influence auxquelles ils seront eux-mêmes asservis. Les problèmes ne sont donc pas faciles à résoudre: il y a un manque de sincérité et de bonne volonté, non parce que les grandes puissances le veulent ainsi, mais parce qu'elles ne peuvent se libérer des chaînes de l'ancienne diplomatie d'équilibre des forces et qu'elles continuent leur quête de la parité. Il ne reste cependant que de poursuivre encore et toujours la discussion, dans l'espoir que la raison fera mieux apparaître les dangers de l'heure et que les grandes puissances en viendront à se laisser guider par de nouveaux principes pouvant frayer la voie à la paix mondiale.

35. Abordant l'examen du projet de résolution de Malte (A/C.1/L.347), M. Baroody craint que l'auteur n'ait proposé sans le vouloir que le désarmement général et complet devrait commencer par l'interdiction aux petits pays d'acquérir des armes et des munitions dans l'espoir, sans doute, de les voir

se donner en exemple aux pays qui produisent des armements. C'est être trop optimiste. M. Baroodi rappelle en effet que la Société des Nations avait déjà publié un annuaire du commerce des armes, munitions et matériels de guerre pour empêcher les pays alors sous le joug colonial de se procurer clandestinement des armes provenant des surplus des puissances victorieuses de la première guerre mondiale. Ce fut peine perdue, car, d'une part, tant qu'il y aura des peuples opprimés, ils chercheront à obtenir des armes pour se libérer et, d'autre part, le commerce clandestin ne respecte aucune alliance et a toujours l'approbation tacite des pays qui produisent des armes et veulent les écouler. M. Baroodi estime donc que c'est la cause du mal qu'il faut détruire si l'on veut en supprimer les effets et que, par conséquent, le dispositif du projet de résolution A/C.1/L.347 devrait être remplacé par deux paragraphes dont le premier serait rédigé comme suit: "Prie instamment tous les Etats qui fabriquent des armes et des munitions de soumettre au Secrétaire général un rapport complet sur la production d'armes dans leurs pays, y compris une liste des quantités destinées à l'exportation". Il est peu probable que les grandes puissances productrices d'armes accep-

teront cette proposition, mais c'est le seul moyen de leur lier les mains. Viendrait ensuite un paragraphe demandant au Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale un rapport sur les renseignements demandés dans le paragraphe précédent. Il serait bon que la délégation maltaise revise son projet de résolution en tenant compte de l'historique de l'annuaire de la Société des Nations sur le commerce des armes.

36. En ce qui concerne le projet de résolution présenté par Chypre (A/C.1/L.348/Rev.1) la délégation de l'Arabie Saoudite en approuve la teneur, notamment le paragraphe 3 du dispositif qui sauvegarde la dignité de l'Assemblée générale en priant le Comité des dix-huit puissances de lui rendre compte des progrès réalisés.

37. M. PACHARIYANGKUN (Thaïlande), prenant la parole pour exercer son droit de réponse, tient à préciser qu'il n'y a absolument aucune base militaire étrangère sur le territoire thaïlandais, comme l'a prétendu le représentant de l'Union soviétique dans son intervention.

La séance est levée à 13 h 5.